

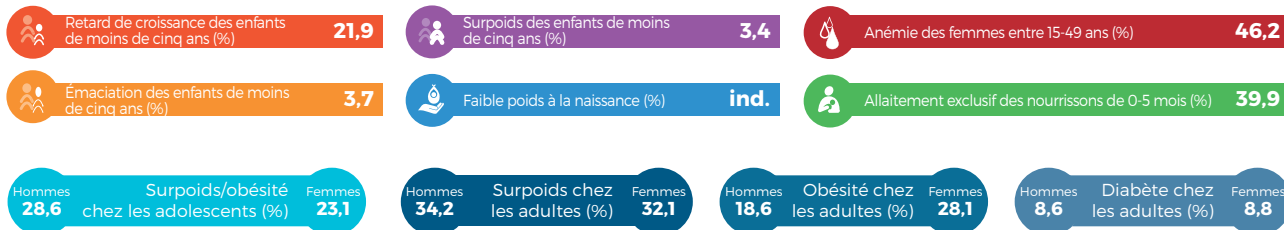
Haïti



Date d'adhésion : juin 2012

Population : 11,26 millions

SCALINGUPNUTRITION.ORG/HAITI



TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES EN 2018-2019

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun	Garantir un cadre politique et juridique cohérent	Aligner les actions autour de résultats communs	Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources
2014: 50%	2014: 54%	2014: 25%	2014: 50%
2015: Non disponible	2015: Non disponible	2015: Non disponible	2015: Non disponible
2016: Non disponible	2016: Non disponible	2016: Non disponible	2016: Non disponible
2017: 16%	2017: 29%	2017: 39%	2017: 35%
2018: 57%	2018: 38%	2018: 35%	2018: 25%
2019: 50%	2019: 53%	2019: 35%	2019: 10%

TOTAL PONDÉRÉ 2019 **39%**

<p>Au niveau national, les différents secteurs et plateformes en lien avec la nutrition se sont rencontrés régulièrement.</p> <p>Au niveau décentralisé, la plateforme est organisée par un délégué départemental qui coordonne des réunions sectorielles (agriculture, santé, collectivités territoriales, urgence, etc.) régulières auxquelles participent les différents réseaux.</p> <p>Les comités techniques de nutrition et les tables sectorielles existent dans 10 départements et collaborent régulièrement avec les ONG et les collectivités territoriales pour améliorer l'intégration au développement durable des communautés.</p>	<p>Certains plans et instruments ont été élaborés, tels que la loi sur l'enrichissement des aliments en micronutriments avec les textes d'application, la Politique et stratégie nationales de souveraineté et de sécurité alimentaire et de nutrition en Haïti (PSNSSANH). Cependant, leur mise en service et les mécanismes de contrôle restent problématiques.</p> <p>La prise en compte des bénéficiaires de la coordination se manifeste au niveau de l'intégration des axes transversaux dans la programmation de la nutrition (ex. : promotion de l'équité femme-homme).</p> <p>Suggestion de mettre en place une stratégie de plaidoyer stratifiée ciblant des acteurs au niveau politique à travers les entités structurées existantes.</p>	<p>Les parties prenantes et réseaux se sont alignés sur les directives nationales et ont largement collaboré notamment dans le cadre d'urgences répétées (épidémies, séismes, changement climatique, etc.)</p> <p>Il n'existe pas de cadre commun de résultats, mais des cadres sectoriels de résultats avec leurs propres systèmes.</p> <p>Des indicateurs complémentaires de sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été intégrés dans le système d'information dans le cadre d'une Politique nationale de protection sociale.</p> <p>Un cadre de suivi est mis en œuvre à travers des mécanismes pilotés par l'Unité de coordination du programme national de nutrition. Les objectifs annuels sont fixés et servent de référence pour le suivi annuel.</p>	<p>Le plan stratégique nutrition chiffré de 2013 - 2018 n'a pas été financé, bien qu'il ait été partagé par la haute direction du Ministère de la santé publique et de la population auprès de tous les partenaires techniques et financiers.</p> <p>Les promesses de décaissement sont généralement respectées par les donateurs multinationaux et bilatéraux. C'est toutefois rarement le cas quand le donateur est le gouvernement local.</p> <p>Capacité limitée du Gouvernement à repérer les déficits de financement à travers ses structures techniques.</p> <p>Le Parlement a approvisionné la ligne budgétaire de la nutrition pour la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée (MAM).</p>
--	--	---	--

PRIORITÉS 2019-2020

- Mobiliser des ressources financières au niveau national et international ;
- Renforcer les capacités du personnel sanitaire et locale en nutrition au niveau central et départemental ;
- Créer la plateforme multi-acteurs au niveau national puis au niveau décentralisé ;
- Défendre une plus forte implication de l'État pour la nutrition aux niveaux national et décentralisé ;
- Intégrer la nutrition dans l'agenda et les financements des donateurs ;
- Réaliser les États Généraux du Mouvement SUN.